

M. MOORE: Monsieur le président et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'avoir entendu.

Le PRÉSIDENT: Qu'allons-nous décider, messieurs, au sujet des télégrammes que nous recevons? Paraîtront-ils aux témoignages du Comité?

M. NICHOLSON: Etant donné qu'on s'efforce de conserver le papier, je suggère de ne pas les faire paraître.

Le PRÉSIDENT: Je vais laisser la décision au Comité. Je ne prendrai pas sur moi de les admettre ou de les exclure.

M. BERCOVITCH: Je propose qu'on les exclue.

M. GRAY: J'appuie la motion.

(La motion est adoptée.)

M. ROSS (*Moose-Jaw*): Monsieur le président, je me rends compte que le Comité a décidé d'exclure les télégrammes du compte rendu, mais à titre de représentant d'un comté comptant un très grand nombre de cheminots du Pacifique-Canadien, je crois qu'il m'incombe de m'assurer que ces télégrammes parviennent au Comité. Nous constatons qu'ils proviennent de différentes fraternités de cheminots, télégraphistes, etc., dans cette partie du pays. J'aimerais donc les soumettre au président du Comité afin qu'au cours de nos délibérations ils soient soumis aux membres du Comité ainsi que les opinions de ceux qui les ont transmis.

Le PRÉSIDENT: Je répète que le Comité a décidé de ne pas les insérer dans ses témoignages. Ils peuvent être confiés au président et lus au Comité une autre fois.

M. DONNELLY: Nous en avons déjà reçu.

M. BRADETTE: Personne ne peut s'opposer à ce que ces télégrammes forment un appendice.

M. ROSS (*Moose Jaw*): Je les soumettrai au Comité.

Le PRÉSIDENT: La réception de ces télégrammes sera consignée au procès-verbal.

Messieurs, le Comité n'a pas encore terminé son travail. Il nous faut rédiger un rapport après avoir étudié le procès-verbal. La rédaction de ce rapport est d'habitude confiée à un sous-comité. En toute déférence, je crois effectivement que les membres du Comité devraient consacrer quelque temps à l'étude de ses procès-verbaux s'ils ne connaissent pas à fond leur teneur, et décident de leur attitude quant au rapport. Pour hâter les choses, je suggère qu'un petit comité pourrait être nommé en vue de rédiger un rapport et de le soumettre au Comité général.

Avant la fin de la séance, je désire exprimer les remerciements du Comité —et je suis sûr d'avoir l'appui de tous ses membres—aux fonctionnaires du Canadien-National, en commençant par le président, et à ses subordonnés, pour la patience et la courtoisie qu'ils ont manifestées à nos réunions.

M. VAUGHAN: Avant de nous séparer, je veux vous exprimer, monsieur le président, ainsi qu'aux membres du Comité, au nom des fonctionnaires du Canadien-National, nos remerciements pour la courtoisie et les égards dont vous avez fait preuve à notre égard au cours des séances du Comité. Le Canadien-